

CONCLUSION personnelle

**La parole des uns et des autres est importante.
C'était le sens profond de ma lettre au député pour demander un débat public.**

**Le mariage c'est l'histoire de l'humanité
L'enjeu ce sont les générations futures**

L'amour conjugal durable qui fonde la famille est essentiel pour poursuivre l'aventure humaine : c'est le sens profond que la société donne au serment échangé par les époux.

Personne ne se félicite des échecs des couples ou des familles. La société et le politique doivent favoriser la bonne santé des couples et de leurs familles. Pour cela il faudrait commencer par un véritable diagnostic de la situation avec les conséquences sociales et humaines, les souffrances des enfants en particulier.

Cela passe bien sûr par les conditions sociales (emploi, logement) mais aussi par des valeurs fondamentales, le refus de la marchandisation de nos vies. La Californie et Hollywood ne sont pas nos références obligées.

Aujourd'hui tout le monde met en cause le PIB : il est temps en effet d'inventer des indicateurs de bonne santé de la société qui ne soit pas financier.

Un autre débat est donc nécessaire où les enfants doivent être au centre, les enfants qui n'ont pas le droit à la parole.

Je suis particulièrement touché par le cri d'alarme de Jean-Pierre Rosenczweig le président du tribunal des enfants de Bobigny, président de Défense des Enfants International France qui écrit sur son blog que je vous conseille :

« Le débat sur le mariage pour tous aura eu pour conséquence de percer sans retenue la bulle dans laquelle nous étions installés depuis les années 80 : notre société reste autocentrée et n'a que faire d'une réflexion sur les droits de l'enfant.

Le droit au mariage aujourd'hui ;le droit à l'enfant demain. »

Je citerais enfin Guy COQ philosophe, de la revue Esprit que j'ai rencontré au PSU en 1967.

« En fait, comme l'a montré le débat au sein du groupe socialiste, « mariage pour tous », adoption, filiation, extension de la PMA font problème dans la gauche, comme d'ailleurs dans toutes les familles politiques, à cause de leurs implications anthropologiques immenses et encore mal mesurées. Pour de telles questions, et à défaut d'une consultation directe du corps électoral par un référendum, ne devrait-on pas adopter le principe d'une suspension exceptionnelle de la discipline de parti ? Chaque député devrait ainsi être amené à prendre position en conscience, en assumant ce choix directement, en dialogue avec les électeurs de sa circonscription qu'il représente. Avant d'être membre d'un parti, le député est un élu qui a une obligation à l'égard des électeurs. »

J'ajouterais que la priorité à la jeunesse voulue par le président de la république doit aussi être une priorité aux enfants.

Merci à Daniel GOLDBERG notre député d'avoir en acceptant ce débat donné la parole aux électeurs y compris pour l'interpeller.